

RAPPORT NARRATIF ANNUEL D'ACTIVITES



Année 2023

PLAN DU RAPPORT

I. Généralités

1. Problématique et contexte
2. Présentation de VPGL
3. Cadre légal de travail
4. Méthodologie de travail
5. Objectifs poursuivis par le rapport

II. Rapport d'activités réalisées

1. Programme Genre ;
2. Programme Monitoring;
3. Programme Accompagnement juridique et assistance judiciaire ;
4. Programme Paix et transformation des conflits;
5. Programme Santé et Développement,
6. Autres activités de routine (Réunions conjointes, synergies,...)

III. Succès du travail ;

IV. Difficultés rencontrées,

V. Perspective d'avenir ;

VI. Recommandations ;

VII. Conclusion.

I. **GENERALITES**

1. PROBLEMATIQUE ET CONTEXTE

Depuis sa création en 2011 et la redynamisation de ses activités en 2015, l'Association dénommée Volontaires des Pays des grands Lacs « VPGL asbl» en sigle, s'engage dans les activités de promotion et défense des Droits de la personne humaine ainsi que dans les activités de protection, santé, sécurité alimentaire et consolidation de la paix en vue d'un développement durable dans la région des Grands lacs en général et particulièrement dans la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo.

La situation des droits humains et la promotion de la paix dans les territoires d'Uvira et Fizi en République Démocratique du Congo, demeurent toujours très préoccupantes malgré les efforts déjà fournis par les acteurs de la société civile locale congolaise et d'autres intervenants nationaux et internationaux. La zone est caractérisée par l'activisme des groupes armés nationaux et étrangers et la crise de cohésion sociale entre les communautés de cette zone.

Les unes des causes de cette situation sont l'ignorance des lois par la majorité des communautés de la région, le non-respect des droits humains, la mauvaise gouvernance et l'insuffisance de cohésion sociale entre les communautés. Malgré les efforts fournis par les uns et les autres, il se pose toujours un grand problème lié à l'existence d'un nombre limité des acteurs sociaux et politiques engagés honnêtement dans la lutte contre ce fléau.

Les unes des conséquences de cette situation d'insécurité est entre autres les conflits interminables de tout genre, les violations des droits humains, les violences et abus sexuels causant des infections sexuellement transmissibles et le Sida, les mouvements des populations empêchant aux enfants déplacés de poursuivre leurs études, le non accès aux soins surtout pour les groupes vulnérables comme les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les enfants et personnes de troisième âge le rendant de plus en plus vulnérables, l'insécurité alimentaire, la destruction du tissus sociale, la pauvreté, le sous-développement etc. se faisant sentir dans toute la région des Pays des Grands Lacs en général et dans la province du Sud-Kivu en particulier.

2. PRESENTATION DE Volontaires des Pays des Grands Lacs, VPGL asbl

Volontaires des Pays des Grands Lacs, VPGL en sigle, est une organisation non gouvernementale, apolitique et non confessionnelle de droit congolais mais à vocation régionale œuvrant à caractère humanitaire principalement dans les domaines de la promotion et consolidation de la paix, du développement communautaire et de la défense des droits de l'homme. Elle a été créée le 07 avril 2011 à Uvira en province du Sud-Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo. Lors de sa création à travers sa première assemblée constituante, les membres du Burundi, du Rwanda et de la R.D.Congo ont représenté leurs pays en signant les statuts de l'organisation attestant ainsi leur adhésion aux objectifs de VPGL. Notre organisation a tout d'abord été enregistrée en République Démocratique du Congo le 24 septembre 2015 par le service des affaires sociales du territoire d'Uvira sous le numéro :

08/007/AF.SOC/TU/2015. Puis reconnue légalement dans la province du Sud-Kivu par le Ministère provincial de la justice le 15 juin 2016 sous le numéro : JUST 112/DP-SK/CA/5057/2016 confirmé par l'autorisation provisoire de fonctionnement de son Excellence Monsieur le Gouverneur sous le n°1/319/CAB/GOUPRO-SK/2016. Au niveau national notre organisation est enregistrée sous le n° F.92/53.786. Ce nouvel enregistrement nous donne la couverture sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Le siège de notre siège reste situé à Uvira au Sud-Kivu mais peut être déplacé à d'autres endroits dans la région des Grands Lacs selon le besoin et la volonté des ¾ de ses membres effectifs.

Notre organisation est née dans un contexte de persistance des conflits armés, intercommunautaires et individuels conduisant à une insécurité permanente, violations des droits de l'homme sous toutes ses formes, insuffisance de protection appropriée des groupes vulnérables (femmes, enfants, personnes de troisième âge, personnes vivant avec le VIH/SIDA, personnes vivant avec handicap, jeunesse abandonnée et désœuvrée,...), accès difficile aux soins de santé, insécurité alimentaire et malnutrition avec comme conséquence : le sous-développement.

Pour essayer de trouver des solutions à ces problèmes et à bien d'autres, VPGL s'est fixé une vision, une mission, des objectifs spécifiques et des activités clés pour apporter des réponses appropriées à ces maux.

Vision de VPGL

Assurer l'émergence d'une société où le respect des droits de l'homme et la paix sont garantis pour le développement et le bien-être social dans le monde.

Mission de VPGL

Contribuer à la promotion de la paix et du respect des droits humains en vue d'un développement durable et la solidarité internationale dans le monde.

Objectifs spécifiques de VPGL

- Promouvoir la paix et la cohésion sociale entre les communautés humaines,
- Promouvoir, faciliter l'accès aux soins et l'autopromotion des groupes vulnérables (femmes, enfants, personnes vivant avec handicaps, personnes vivant avec le VIH/SIDA, personnes victimes des divers abus et violations, etc.)
- Initier un cadre d'échange et de dialogue entre les communautés des pays des Grands-Lacs visant la cohabitation pacifique, la gestion pacifique des conflits et le respect des droits humains en vue d'une paix et développement durables,
- Promouvoir la solidarité régionale et internationale en vue d'un développement durable et le bien-être,
- Lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire par la promotion de l'agro-agriculture,
- Promouvoir, protéger et défendre les droits humains,

- Suivi et intégration socio-économique, professionnelle, scolaire et psychologique des enfants associés aux groupes armés et enfants abandonnés,
- Promotion du genre et du leadership féminin,
- Lutter contre l'analphabétisme,
- Contribuer à la protection de l'environnement sain.

Les organes de VPGL

VPGL comprend quatre organes à savoir : L'assemblée générale, Le conseil d'Administration, La commission de contrôle et le bureau de Coordination.

Le bureau de coordination à son tour fonctionne à travers 5 programmes exécutifs suivant :

- Le programme de monitoring de protection et recherche,
- Le programme Paix et transformation des conflits,
- Le programme d'accompagnement juridique et assistance judiciaire,
- Le programme Genre,
- Le programme Santé et développement.

Stratégies de mise en œuvre des activités de VPGL

- Coopération avec les autorités paraétatiques, judiciaires et sanitaires ; et autres décideurs locaux pour bénéficier de leur collaboration et implication dans la mise en œuvre des activités du VPGL ;
- Implication des bénéficiaires des activités de VPGL dans l'évaluation des besoins, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation finale des activités de VPGL pour les amener à s'approprier les acquis des activités ;
- Elaboration avec les bénéficiaires sur les plans de pérennisation des acquis des activités de VPGL ;
- Création et mise en place des structures de base : les Clubs Locaux des Volontaires (CLV) dans différents sites chargées de faire le monitoring de protection et la médiation des conflits de leurs milieux respectifs ;
- Renforcement des capacités des volontaires pour plus d'efficacité dans leurs activités de volontariat,
- Travailler en synergie avec d'autres acteurs intervenant sur les mêmes thématiques que VPGL pour un échange d'expérience mutuel.

3. CADRE LEGAL DE TRAVAIL

Dans la réalisation de nos activités visant le respect des droits de la personne humaine, la consolidation de la paix et la promotion du développement durable, nous nous referons aux prescrits et à l'application de différents instruments juridiques tant nationaux, régionaux qu'internationaux de protection des droits de la personne humaine ainsi que les accords de paix signés localement, au niveau national et régional.

Notamment : la constitution en vigueur en République Démocratique du Congo, le code de la famille, le code civil congolais, le code pénal congolais, le code de justice militaire, la loi pénitentiaire de 1965, la loi portant protection de l'enfant du 10/01/2009, la loi n°11/008 du 09 juillet 2011 portant criminalisation de la torture , la loi n°06/019 du 20 juillet 2006 sur les violences sexuelles, la loi n°08/11 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des personnes affectées, la charte africaine des droits et bien-être de l'enfant de 1989, la Déclaration Universelle des droits de l'homme, la résolution 1325 et 1612 des Nations Unies, ...Dans les autres domaines nous nous referons aux Droits Economiques Sociaux et Culturels ainsi qu'aux droits collectifs.

4. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Lors de l'exécution des activités planifiées, nous avons utilisé les stratégies suivantes :

- Déploiement de 9 volontaires et 10 bénévoles basés dans les différentes collectivités / chefferies, secteurs et cités que comptent les territoires d'Uvira et Fizi.
- Enquête, documentation et rapportage des cas de violation des droits de la personne humaine récoltés ;
- Mener des actions de plaidoyer auprès des autorités locales en faveur des personnes les plus vulnérables ;
- Renforcement des capacités des volontaires, points focaux et membres de Clubs Locaux des Volontaires (CLV) en techniques de plaidoyer, Monitoring de protection, Genre, Gestion positive des conflits, intervention humanitaire, accompagnement des victimes et groupes vulnérables, ...
- Redynamisation des activités des clubs de paix et protection installés dans une dizaine des villages ciblés selon un critérium concerté avec d'autres partenaires ;
- Faire le suivi des cas plaidés ;
- Appui à l'organisation des séances de médiation organisées par les Clubs locaux des Volontaires (CLV)
- Organisation des rencontres d'échanges d'expérience avec les autres partenaires et autorités locales dont les zones de santé d'Uvira et Fizi notamment pour les cas de la santé mentale,
- Plaidoyer pour l'accès aux soins de santé dans les zones avec accès difficile, cas du site des soins dans l'axe Bibokoboko et des centres de santé sinistrés à cause des inondations dans le territoire d'Uvira et Fizi,
- Etc...

5. OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE RAPPORT

Ce rapport vise à informer l'opinion nationale et internationale sur les abus et violations des droits humains, la problématique de la sécurité, la problématique de protection des populations avec besoins spécifiques, la problématique de l'insécurité alimentaire, la problématique de l'eau-hygiène et environnement sain, la problématique de non accès aux soins de santé, la problématique de gouvernance locale, la problématique de la paix et de la cohésion sociale ainsi que le défis de développement local dans les territoires de la province du Sud-Kivu.

Ce rapport constitue donc pour nous un outil de sensibilisation et de plaidoyer auprès des décideurs en vue de les voir assumer affectivement leurs responsabilités dans le cadre de respect des droits de leurs populations, les sécuriser et promouvoir la paix durable, d'apporter les réponses approprier aux besoins spécifiques des populations vulnérables.

Il constitue aussi un outil d'interpellation des acteurs humanitaires et toute la population à la coopération et cohabitation pour la paix, la santé et le développement durable dans la province du Sud-Kivu en particulier et dans la région des grands lacs en général.

II. RAPPORT PROPREMENT DIT D'ACTIVITES REALISEES

1. PROGRAMME GENRE

Dans les territoires de Fizi et Uvira, nous avons assuré un accompagnement psychologique et juridique en faveur des 63 femmes victimes des violences basées sur le genre. Il a s'agit de 22 femmes victimes des violences domestiques, 4 femmes victimes d'harcèlement sexuel et discrimination dans leurs milieux de travail, 8 femmes victimes de discrimination familiales dont leurs belles familles leur refusent d'hériter les biens laissés par leurs maris, 4 filles victimes de l'esclavage contemporain et 25 femmes victimes d'abandon par leurs maris pour des motifs bénins et ainsi obligées d'élever leurs enfants seules.

Par ailleurs, nous avons enregistré 3 enfants accusés de sorciers butés à des difficultés de poursuivre leurs études avec le risque de devenir enfants dans la rue.

Dans la plaine de la Ruzizi, nous avons enregistré 97 enfants affectés par la malnutrition aigüe à cause des conflits dans la zone. 78 enfants orphelins dans le territoire de Fizi et 67 dans le territoire d'Uvira sont sans espoir d'étudier.



Un volontaire de VPGL entrain de documenter les cas des femmes battues victimes de violences basées sur le Genre au quartier Nyamianda dans la ville d'Uvira.



Sensibilisation sur le rôle de la femme dans les projets de développement et dans la prévention des conflits communautaires dans le village Tujenge, territoire de Fizi.

2. PROGRAMME MONITORING DE PROTECTION :

Au total, durant cette année 2023, les cas d'abus et violations des droits humains perpétrés par les agents étatiques (autorités politico-administrative et judiciaire, les militaires, les services de sécurité, l'ANR) et les groupes armés nationaux (Maï-Maï) et étrangères rwandais (FDLR), Burundais (ex FRF) rien que dans les territoires d'Uvira, Fizi et Walungu ont augmenté de 117 en 2022 à 179 en 2023 ; selon le travail fourni par nos 9 volontaires et 5 Clubs Locaux des volontaires installée dans ledit milieu.

Rappelons que dans chaque collectivité-Chefferie, secteur ou cité, notre association travaille avec ces volontaires qui font le monitoring et reporting des cas de violations et abus des droits humains ainsi que des alertes de protection et transmettent leurs rapports journaliers, hebdomadaires, mensuels et trimestriels pour compilation et enregistrement dans la banque des données à notre siège basé à Uvira.

L'une des situations alarmantes de protection c'est la situation des mouvements des populations et des inondations faisant état de plus de 25.000 personnes déplacées internes à causes des conflits armés et communautaires dans les territoires d'Uvira et Fizi ainsi que plus de 10.000 personnes sinistrées des inondations du lac Tanganyika, des rivières mulongwe et Kavimvira à Uvira vivant dans une situation sanitaire alarmante.

Ci-dessus le tableau de la cartographie de nos volontaires et points focaux dans la province du Sud-Kivu :

Territoires	N°	Sites	Localisation (Village, Localité)
UVIRA	1.	Collectivité Chefferie de BAVIRA	Bijombo
	2.	Collectivité Chefferie de BAFULIRU, groupement ITARA	Luvungi, Ndolera
	3.	Collectivité Chefferie BAFULIRU, groupement de Sange	Cité de Sange
	4.	Cité d'UVIRA	Songo, Kavimvira, Kalundu, kasenga
	5.	Cité de KILIBA	Kiliba Sucki
FIZI	1.	Secteur TANGANYIKA	Makobola II, Sangya
	2.	Secteur MUTAMBALA	Baraka, Tujenge, Bibokoboko
	3.	Secteur NGANDJA	Misisi, Fizi centre, Minembwe
WALUNGU	01	Chefferie de Ngweshe	Kamanyola, Nyangezi
	02	Chefferie de Kaziba	Mulambi, Ngando, Muchingwa,



Les maisons détruites par l'inondation respectivement dans le territoire de Fizi et Uvira nécessitant une protection et assistance humanitaires des sinistrés en AME.

3. PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ASSISTANCE JUDICIAIRE :

En ce qui concerne les activités de ce volet, cette année, nos volontaires ont assuré un accompagnement juridique à 41 personnes dont 31 femmes victimes des différentes formes d'abus et violation des droits humains. En collaboration avec nos avocats conseils, nous avons assisté 9 prévenus en justice dont 1 homme au Tribunal de Grande Instance d'Uvira ; 7 dossiers au Tribunal de Paix dont femme et 1 enfant en conflit avec la loi ; et 2 prévenus au Tribunal militaire de Garnison d'Uvira. Nos parajuristes ont observé au total 92 procès en audience dans les 3 différentes juridictions sur base des principes d'un procès équitable. En collaboration avec la Section d'Appui à la Justice (JSS) de la MONUSCO, nous avons participé au monitoring carcéral pour vérifier la régularité et les conditions de détention dans les cachots et Prison Centrale MULUNGE D'Uvira. Les conditions de détention sont déplorables.

Il y a un besoin ressenti d'organiser des audiences foraines pour rapprocher la justice des justiciables mais aussi la réhabilitation et équipement des Palais de justice aussi bien civils que militaires.



Un parajuriste de VPGL en train d'interviewer une femme travailleuse de sexe sur ses droits et libertés ainsi que sur leur accès aux soins de prévention des maladies sexuellement transmissibles.

4. PROGRAMME PAIX ET TRANSFORMATION POSITIVE DES CONFLITS ;

Nous accompagnons nos structures de base de volontariat appelées Clubs Locaux des Volontaires (CLV) installées dans différents villages des territoires de Fizi, Uvira et Walungu dans la prévention et gestion des conflits. Pour cette année, cet accompagnement a concerné 5 CLV des territoires d'Uvira et Fizi et Walungu.

Cet accompagnement a consisté à renforcer les capacités techniques des membres de ces structures en vue d'améliorer la qualité de travail de monitoring, prévention et gestion positive des conflits pour la paix, plaidoyer de proximité auprès des autorités locales pour le respect des droits de l'homme et protection des personnes les plus vulnérables ainsi que pour le développement local dans leurs milieux respectifs.

Ci-dessous le tableau reprenant les conflits enregistrés et traités par nos CLV.

Réalisation des CLV en territoires d'Uvira, Fizi et Walungu.

Territoires	N°	Sites	Conflits enregistrés	Cas Résolut	Cas en cours	Cas référés en justice
UVIRA	1.	Luberizi	28	20	7	00
	2.	Uvira centre	22	16	5	00
	3.	Kiliba Sucki	10	8	1	00
FIZI	4.	Sangya	16	12	3	00
	5.	Baraka	42	14	24	02
	6.	Misisi	71	38	21	10
	7.	Makobola II	24	8	14	00
WALUNGU	8.	Kaziba	16	10	5	00
	9.	Nyangezi	12	6	5	00
	10.	Kamanyola	11	10	6	00
Total			179	142	91	12

NB : pratiquement, comme en 2022, les cas référés en justice sont des conflits des faits infractionnels comme le viol, le meurtre, le vol, Coups et blessures, etc. Les cas ont été référés aux instances judiciaires comme le TGI, TRIPAIX, Police.

De 189 cas des conflits enregistrés en 2022 à 179 en 2023 suivi quotidiennement par nos CLV, 167 ont été traités par la technique de médiation et plaidoyer comme moyen de résolution pacifique de conflits, 12 ayant été référés à la Justice. Nous avons identifié 167 cas en 2017 par rapport à 96 cas des conflits fonciers en 2022, 93 cas en 2023 par rapport à 109 cas en 2022 des conflits familiaux, Sociaux (ménages, travail, location de maison, réclamation dot, limite de champ, accusation en sorcellerie, confiscation des biens) et 7 cas des conflits de pouvoir, dont les conflits électoraux.

Les indices ci-haut prouvent que nos CLV ont suffisamment du travail à faire encore exigeant de ne ménager ni les efforts ni leur temps pour y trouver progressivement solution.

Dans le cadre de l'exécution du « projet de renforcement de la cohésion sociale à travers la construction du Marché Tujenge » dans le Groupement Bashimukindje, Secteur de Mutambala en territoire de Fizi appuyé par la MONUSCO à travers sa section DDR/RR-CVR, nous avons construit un marché communautaire dans le village LU'E avec un bureau du comité du Marché et des latrines. Dans le même projet, nous avons contribué à la lutte contre l'insécurité alimentaire en dotant les femmes des villages Lu'e, Tujenge, Assanu, Alenga, Kafulo, Bibokoboko I et II d'un moulin à mazout afin de leur faciliter la transformation des produits agricoles. 100 bénéficiaires directs dont 40 femmes ont participé à l'exécution de ce projet qui est actuellement bénéfique à tous les habitants de ces villages. Ce Marché contribue aussi aux échanges commerciaux ainsi qu'au renforcement de la cohésion sociale entre les communautés Babambe, Banyindu, Bafuliru, Banyamulenge et bien d'autres.

Dans le cadre de l'exécution du « projet de prévention des conflits électoraux dans la plaine de la Ruzizi » appuyé par 11.11.11, nous avons réalisé des activités de renforcement des capacités des membres des Comités Locaux de Volontaires pour la Médiation et Conciliation (CLVMC) de Luvungi et Sange sur la résolution des conflits en général et des conflits électoraux en particulier. 10 membres de ces CLVMC dont 6 femmes ont été bénéficiaires directs de ce projet. Ils ont animé 8 émissions radio sur des thèmes de la non-violence, paix et cohésion sociale et ont positivement résolu 7 conflits dont 4 conflits électoraux.



De gauche à droite : Pancarte de visibilité des activités de la cohésion sociale dans le territoire de Fizi, sensibilisation sur le rôle de la femme dans la cohésion sociale et le marché communautaire Tujenge construit pour renforcer la cohésion sociale dans le territoire de Fizi.



Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire pour la paix dans le territoire de Fizi, VPGL en partenariat avec la MONUSCO a doté les femmes du groupement Bashimukindje/ village Tujenge et environs d'un moulin à mazout pour la transformation des produits agricoles.

5. PROGRAMME SANTE ET DEVELOPPEMENT

Au courant de l'année 2023, Nous avons réalisé un monitoring médical qui fait état de plus de 25.000 personnes déplacées internes à causes des conflits armés et communautaires dans les territoires d'Uvira et Fizi ainsi que plus de 10.000 personnes sinistrées des inondations du lac Tanganyika, des rivières mulongwe et Kavimvira à Uvira vivant dans une situation sanitaire alarmante. Ces personnes ont besoin des moustiquaires, médicaments contre les maladies d'origines hydrique, des kits hygiéniques pour les femmes et des supplément alimentaires pour les enfants atteints de la malnutrition sévère.

Pour ne citer qu'un des cas emblématiques sur la situation alarmante d'accès aux soins de santé primaire, nos volontaires sanitaires ont fait une évaluation sanitaire sur l'axe Baraka-Bibokoboko dans le territoire de Fizi et ont visité le Site des Soins du village Tujenge qui fait office d'un centre de santé sensé prendre en charge les patients d'au moins 6 villages dont Lu'e, Tujenge, Assanu, Alenga, Kafulo, Bibokoboko I et II. La structure fonctionne dans une petite maison en murs en terre et toiture en pailles, aucun lit médical, pas de blouse médicale pour le seul infirmier en place, quelques matériels rudimentaires et produits dans un petit carton usé, pas d'alcool médical ni aucun système de stérilisation, aucun moyen de transport en cas d'urgence.

Dans le cadre de la santé publique, nous avons mené 2 actions de plaidoyer auprès du Chef de l'hygiène d'Uvira par rapport à l'aménagement des poubelles publiques appropriées dans la ville et le plaidoyer sur l'aménagement des incinérateurs dans les structures sanitaires car il n'en existe qu'une dizaine seulement dans toute la zone de santé d'Uvira qui compte plus de 135 structures de santé, afin de protéger la population contre la pollution de l'aire, du sol et de l'eau.



Site de soins faisant office du centre de santé Tujenge dans la groupement Bashimukindje en territoire de Fizi : la maison en pailles où fonctionne le centre, un patient interné et la pharmacie du centre.



Dans le cadre de la promotion de la santé publique : ramassage des déchets sur la rive du Lac Tanganyika pour lutter contre la pollution des eaux source des maladies d'origine hydrique pour un environnement sain.

6. AUTRES ACTIVITES DE ROUTINE MENEES

Dans le cadre de notre collaboration avec l'Université YALE des Etats Unis à travers le projet « Half-Earth » de E.O.Wilson Biodiversity Foundation, nous avons organisé en date du 02 juin 2023 dans la salle des conférences du Centre de Recherche en Hydrobiologie d'Uvira une conférence sur la protection et conservation de la Biodiversité du bassin du Congo. 70 personnes dont les autorités locales, chercheurs scientifiques, Universités, communautés locales, peuples autochtones, société civile, média, ONG internationales et autres couches sociales représentant les territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga ont pris part à cette activité qui a été assortie des recommandations dans le sens de préserver la nature, la biodiversité et ses écosystèmes en vue d'éviter des conséquences de déséquilibre écologique pouvant provoquer le changement climatique avec des conséquences sur tous les secteurs de la vie.



Par ailleurs, nous avons participé à plusieurs réunions humanitaires organisées par OCHA à Baraka et plusieurs réunions de Forum des ONG Nationales ainsi que d'autres réunions des Groupes de travail : Cohésion sociale, Santé mentale, Protection, de stabilisation, de localisation, etc. à Uvira.

III. SUCCES DE NOTRE TRAVAIL

Les activités planifiées et réalisées au cours de l'année 2023, nous ont menés aux résultats ou succès encourageants parmi lesquels :

- L'augmentation de la visibilité des activités notre association et de nos partenaires en territoires de Fizi, Uvira, Mwenga et walungu ;
- La promotion de l'inclusion sociale en encourageant la représentativité de toutes les couches sociales des communautés des territoires d'Uvira, Fizi, Mwenga et walungu dans la démarche de la recherche de la paix ;
- Nos Clubs Locaux des Volontaires deviennent de plus en plus les cadres de référence dans leurs milieux respectifs en matière de prévention et gestion positive des conflits, collecte des données sur les violations des droits humains, les actions de plaidoyer, appui conseil pour le rapprochement communautaire, accompagnement des groupes vulnérables dont les enfants, les femmes et les personnes vivant avec le VIH/SIDA... ;
- L'intégration de l'approche « sensibilité aux conflits » dans nos interventions pour une réponse adéquate aux besoins réels des communautés et l'appropriation des acquis de nos intervention par les bénéficiaires de nos actions ;
- Les autorités paraétatiques, judiciaires et sanitaires deviennent de plus en plus coopératives et réceptives à nos actions.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours de l'année 2023, la réalisation des activités a été confrontée à plusieurs difficultés, à savoir :

- L'inaccessibilité dans certaines zones à cause de l'insécurité ;
- Toutes les activités planifiées n'ont pas été réalisées à cause de l'insuffisance des moyens financiers et matériels ;
- Faible engagement de certaines autorités locales administratives et coutumières au respect des droits humains, pratique de la bonne gouvernance locale et la paix, la protection des civils et accès aux soins de santé ; d'où l'augmentation des violences au sein de leurs communautés malgré nos efforts fournis,
- Manque des moyens financiers suffisants pour la réinsertion socio-économique des personnes vulnérables (femmes survivantes de viol, personnes torturées, ex-combattants, les enfants de la rue, personnes vivant avec handicap et ceux vivant avec le VIH/SIDA...) ;
- Ignorance par la majeure partie de la population des notions sur la citoyenneté responsable, des droits humains et des lois ;
- Impunité des auteurs présumés des violations des Droits Humains haut gradés ;
- L'insuffisance d'équipements de bureau (ordinateurs, rétroprojecteur, imprimantes, photocopieuses, générateur, meilleure connexion internet, ...) et matériels roulants (motos et véhicule) pour faciliter la supervision des activités sur terrain.
- Etc.

V. RECOMMANDATIONS

1. Aux autorités publiques :

- S'impliquer efficacement dans le processus de lutte contre l'impunité des auteurs de violations et abus des droits humains ;
- Améliorer la coopération avec les membres des communautés et les acteurs humanitaires pour la paix,
- Pratiquer les principes de la bonne gouvernance pour le développement des entités,
- S'investir dans la protection et l'assistance holistique des personnes avec besoins spécifiques (femmes, enfants, personnes vivant avec le VIH/SIDA, personnes de troisième âge, personnes vivant avec handicap,).
- Changer de mentalité et mode de gouvernance dans le sens de rendre mieux service aux communautés.

2. A la société civile

- Renforcer le travail en synergie ou en réseau pour plus d'efficacité dans les interventions humanitaires et développement dans tous les secteurs ;
- Dénoncer les violations et abus des Droits humains et mener les actions de plaidoyer en faveur des personnes vulnérables ;
- Collaborer dans le bon sens avec les autorités publiques pour le respect des Droits Humains et la promotion de la paix durable.
- Intégrer l'approche « sensibilité aux conflits » dans tous les aspects de nos interventions humanitaire pour se rassurer que le principe « DO NO HARM » est bien pris en compte.

3. A la communauté internationale

- Appuyer et Accompagner techniquement l'association VPGL et d'autres de la société civile congolaise dans l'objectif de faire progresser les actions humanitaires et de développement dans tous les secteurs ;
- Coopérer à la consolidation de la paix, le développement et le respect des droits humains dans la région des grands lacs ;
- Influencer la République Démocratique du Congo à promouvoir davantage les droits humains, l'accès aux soins de santé, la protection des civils, la sécurité alimentaire, la démocratie et la bonne gouvernance.
- Appuyer les actions de VPGL et d'autres organisations de la société civile dans les actions d'accompagnement et assistance des personnes vulnérables dont les femmes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes vivant avec handicap, les personnes de troisième âge,
- Accepter d'allouer 50% de leur appui aux organisations locales du monde majoritaire pour la matérialisation de l'approche « localisation » en responsabilisant les organisations à mener le développement local pour et avec les communautés locales.

VI. PERSPECTIVE D'AVENIR

- Poursuite des activités menées en 2024 en adaptant nos méthodes et stratégies au contexte approprié et aux nouvelles approches dans chaque secteur ;
- Mobiliser les fonds auprès des membres de l'organisation et auprès des partenaires nationaux et internationaux pour la réalisation des activités planifiées ;
- Envisager l'ouverture des bureaux et mise en œuvre des activités dans d'autres lieux de notre rayon d'action notamment à Bukavu, Goma et Kalemie ;
- Organiser l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'organisation pour définir avec les membres les objectifs pour l'année 2024.

VII. CONCLUSION

Nous remercions tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de toutes nos activités pour l'année 2023. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Si le présent rapport démontre l'engagement des volontaires membres du VPGL à contribuer au volontariat, et les actions visibles sur terrain louées par nos partenaires locaux, nationaux et internationaux, nous invitons toute personne physique ou morale intéressée par les activités de notre association de pouvoir nous appuyer, par tous les moyens possibles, afin que « Volontaires des Pays des Grands Lacs, VPGL en sigle » atteignent ses objectifs assignés pour le bien-être des populations les plus vulnérables.

Fait à Uvira, Le 05 mars 2024

Pour le « Volontaires des Pays des Grands Lacs, VPGL en sigle »,

